

Législature 2020-2025

Délibération N°1000

Séance du Conseil municipal du **13 mai 2025**

Proposition du Conseil administratif relative à la modification des statuts de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Vu la création de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon en juin 2001 ;

Vu les statuts de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon du 31 janvier 2003, entrés en vigueur le 29 mars 2003 ;

Vu la décision du Conseil de Fondation du 10 avril 2025 de proposer au Conseil municipal une modification des art. 8 et 9 al. 1 de ses statuts ;

Vu la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, articles 30, alinéa 1, lettre u, et 51 à 60 ;

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif ;

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE

à la majorité simple

Par 16 oui, 0 non et 0 abstention sur 16 CM présents

1. D'approuver la modification des statuts de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.



La Présidente : Nicole ROEHRICH



La Secrétaire : Aline JOLIAT SAULNIER